



Les Échos de Montardon

N°37
sept. 2018

Mairie de Montardon • 29, route de la Mairie • 64121 MONTARDON • 0559332263 • contact@montardon.org • www.montardon.org



Montardon inondé mais pas coulé

Retour sur les inondations du 12 juin : les bassins de rétentions et la politique mis en place concernant les écoulements de l'eau ont permis de limiter les dégâts. [P.2/3](#)

MARCHÉ DES PRODUCTEURS



Les producteurs locaux seront présents le 25 août sur la place du village. [P.9](#)

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations fêtera son 10^e anniversaire le samedi 8 septembre. [P.9](#)

FÊTES DE LA SAINT MICHEL



Les fêtes se dérouleront du 28 au 30 septembre. Demandez le programme. [P.8](#)

Chères Montardonnaises,
chers Montardonnais,

Cette année, notre début d'été a été marqué par d'importantes inondations ayant provoqué de nombreux dégâts partout dans le département et plus particulièrement sur notre commune.

Certains de nos administrés ont subi des dégâts importants. Un élan de solidarité s'est spontanément manifesté tant au niveau des particuliers que des services communaux. Je les en remercie sincèrement. M. le Préfet a d'ailleurs reconnu l'état de catastrophe naturelle dans un arrêté paru au journal officiel le 27 juillet dernier. J'espère sincèrement que cet épisode exceptionnel est derrière nous et que le temps redeviendra clément dans les mois à venir.

Comme chaque année en cette période de rentrée scolaire, l'ensemble du personnel communal se mobilise dans les différents services pour assurer leurs missions de service public.

Avec la fin des rythmes scolaires et le passage à la semaine de 4 jours pour les élèves du groupe scolaire, le personnel communal et les employés du Centre de Loisirs « Les marches du Béarn » se tiennent à la disposition des parents d'élèves afin de permettre l'accès à un mode de garde approprié à tous.

Nos traditionnelles fêtes patronales se tiendront les 28, 29 et 30 septembre prochains. Je vous invite tous à cette occasion afin de partager un moment convivial et populaire et profiter des nombreuses activités préparées par le comité des fêtes aidé par les associations de la commune et les élus.

Bonne rentrée à tous !

Anne-Marie FOURCADE

Une politique en compte les

Les inondations du 12 juin ont laissé des traces frappés notamment celui du Clos Saint Michel.

UN PEU D'HISTOIRE...

Montardon est traversé par deux rivières : au nord, le Laaps et au sud le Luy de Béarn. En 1993, le territoire est frappé par des inondations sans précédent, le Laaps et le Luy de Béarn débordent. La Communauté de Communes lance à ce moment une politique visant à réduire les risques d'inondations. Cette politique est jugée originale à cette époque, car peu de Communauté des Communes osaient faire le pas. Aujourd'hui pour satisfaire aux exigences réglementaires (loi sur l'eau, prévention des inondations...) ou à celles du dimensionnement des réseaux d'assainissement, il est nécessaire de limiter les débits des eaux pluviales à l'aval des bassins-versants, notamment en tamponnant les eaux de ruissellement. Pour ce faire, il est impératif pour les collectivités de réaliser des bassins de rétention ou écrêteurs qu'il faut dimensionner et concevoir selon les besoins spécifiques.

Suite aux crues de 1993, deux bassins écrêteurs sont donc réalisés sur les deux rivières qui traversent Montardon. Celui situé sur le Laaps se trouve chemin du bois, sur la route de Saint Castin. Le deuxième, implanté sur le Luy de Béarn est à proximité du Ball-trap, en direction de Buros (Voir carte). Géographiquement, ces deux bassins sont situés en amont du village et près des secteurs urbanisés. Techniquement, ils stockent l'eau en cas de forte pluie et permettent ensuite un écoulement maîtrisé dans le temps et évitent des débordements trop violents. La crue exceptionnelle de ce 12 juin a engendré une surverse des bassins (voir photo). Ce système de trop-plein est une sécurité obligatoire.

« Ces bassins conçus pour des crues centennales* ont permis de préserver notre village pendant les vingt-cinq dernières années, et de limiter l'impact des pluies exceptionnelles du 12 juin », précise Stéphane Bonnassiolle, 1^{er} adjoint au maire. Il existe aussi sur Montardon des bassins plus petits, qui ont été implantés sur des petits cours d'eau comme le Augas, qui traverse le lotissement du même nom.

***Une crue centennale est une crue dont la probabilité d'apparition sur une année est de 1/100, en termes de débit. Ceci s'appliquant sur la base des crues constatées, cette dénomination n'a donc aucune valeur prédictive.**

qui prend aussi inondations

dans tout le Béarn. Montardon n'a pas échappé au phénomène, certains quartiers ont été durement

LES ZONES INONDÉES SUR LA COMMUNE SONT SYSTÉMATIQUEMENT LOCALISÉES PRÈS DES DEUX RIVIÈRES QUE SONT LE LUY DE BÉARN ET LE LAAPS.

Le bassin de rétention réalisé près des logements sociaux a limité les dégâts

Le quartier Saint Michel n'a pas été épargné

Route de Saint Castin, le bassin de rétention a pleinement joué son rôle

Le 12 juin, le Luy était au plus haut

Chemin Passade, l'eau est montée très haut

Lors de l'inondation du 12 juin, on a enregistré derrière le barrage situé vers le ball-trap, une hauteur d'eau de plus de 4 mètres. À gauche, le système de surverse a fonctionné



Un bassin écrêteur est en projet à Serres-Castet. Il protégera le lotissement Lhept, jamais épargné par les inondations.

Actuellement, la commune oblige toutes les constructions individuelles ou les nouveaux lotissements à réaliser des ouvrages de stockage des eaux de pluies venant des toitures afin de retenir et éviter que les eaux partent trop vite dans les ruisseaux. Chaque construction doit retenir dorénavant sur son terrain, les eaux de ruissellement et les

écouler de façon maîtrisée. C'est la somme de toutes ces actions qui limitera les risques d'inondations sur la commune.

Cette politique devrait être accompagnée de mesures administratives complémentaires. "La commune souhaite dorénavant renforcer son plan de sauvegarde*, en s'appuyant sur l'expérience des administrés qui ont subi cette dernière catastrophe naturelle, notamment en améliorant l'assistance post-événement, comme la mise à disposition de matériels ou l'organisation d'une as-

sistance administrative pour gérer les problématiques d'assurance" confie Stéphane Bonnassiolle, 1^{er} adjoint au maire.

*Le plan communal de sauvegarde est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles), en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.



Une première expérience professionnelle à Montardon



Les jeunes ont pu accéder à leur 1^{er} emploi grâce à un chantier « jeunes ».

Pour la 3^e année consécutive, grâce à une politique jeunesse active, la Communauté des Communes des Luys en Béarn (CCLB) et les villages qui se positionnent, donnent la possibilité aux jeunes du territoire, âgés de 16 à 17 ans, de décrocher un premier emploi au travers de la mise en place de chantiers "jeunes". Cette action est gérée et encadrée par le Centre Social Alexis Peyret de Serres-Castet et l'association Progrès.

À Montardon, durant la dernière semaine de juin, encadrés par Hélène et Mathias, deux animateurs du centre social, Elisa Chastenet, Ocelia Poux, Pierrick Even et Louis Ginesta ont relevé les manches avec le sourire pour poncer et repeindre les volets de la mairie, qui sont passés d'un marron révolu à un blanc contemporain. En travaillant 4h par jour durant 5 jours, soit 20h au total, les jeunes ont perçu la somme de 90 € (45 € par la CCLB, 45 € par Montardon).

Un combattant contre la « malbouffe » à Montardon

Député du Loiret, spécialiste des sujets d'Agriculture et d'Alimentation, Richard Ramos était présent jeudi 5 juillet à Montardon et plus exactement dans les locaux de la société Arvalis.



La réunion chez Arvalis a été très enrichissante.

Invité par la députée Paloise Josy Poueyto, Richard Ramos a profité de son passage en Béarn pour dialoguer avec Anne Marie Fourcade, maire de Montardon. Le programme de cette journée a mené l' élu Loirétain non seulement chez Arvalis, mais aussi chez Euralis à ou encore chez Miot à Uzès, via une rencontre à la Maison Biscar, la ferme-auberge bio d'Arbus. Richard Ramos, qui s'est engagé dans un combat contre la "malbouffe", a récemment marqué l'actualité au moment d'exprimer sa colère face au PDG de Lactalis dans la gestion de l'affaire du lait contaminé.

Durant sa visite chez Arvalis, le député n'a pas manqué de curiosité. L'Institut du végétal évaluant en permanence les nouvelles variétés de maïs (progrès génétique), les nouveaux procédés et produits de fertilisation et de protection des cultures de maïs. Arvalis travaille également sur des méthodes de cultures raisonnées les mieux adaptées aux sols, aux climats, à l'économie des différents bassins de production des maïs (grain, semence, doux, fourrage) du Sud-ouest de la France.

Ces avancées sont diffusées localement par les ingénieurs régionaux de l'institut et par les partenaires de la prescription. Gilles Espagnol, responsable filière nationale maïs chez Arvalis ne boudait pas son plaisir d'avoir croisé le député "pro bio". "Je m'attendais à un peu plus de piquant concernant les cultures bio, nous qui ne le sommes pas particulièrement mais qui prônons plutôt une agriculture raisonnée". Protéger le sol, capter le carbone, faire tourner des cultures, la méthanisation, bref, la méthode originale SYPPRE* a été passée en revue. "Le député a apprécié la recherche menée par Arvalis sur les cultures innovantes" ajoute Gilles Espagnol.

* SYPPRE est un projet qui est original à plus d'un titre. Inscrit dans la durée, jusqu'en 2025, il doit faire émerger les systèmes de culture de demain en alliant les sciences de l'agronomie et de l'écologie dans une approche de développement durable. Il a pour objectif d'accompagner la mise au point de systèmes de grande culture innovants, optimisés par rapport à l'existant et répondant à un objectif de triple performance :

- la productivité physique : maximiser la production tout en respectant les critères de qualité exigés par les marchés ;
- la rentabilité économique : garantir la rémunération du travail et du capital investi ;
- l'excellence environnementale : diminuer les impacts environnementaux des pratiques (engrais, produits phytosanitaires) et faire face aux défis climatiques.

Lundi 3 septembre, c'est le jour de la rentrée !

Montardon passe à la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018-2019.

Les nouveaux jours et horaires de classe seront donc les suivants : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Les ouvertures du portail se feront à 8h20 et 13h20.

Rentrée des élèves : lundi 3 septembre 2018 à partir de 8h20.

• **18 agents municipaux** à l'école et aux services techniques sont mobilisés toute l'année pour le service restauration, l'accueil du matin, la pause méridienne, le périscolaire, et l'entretien des bâtiments et des extérieurs.

• **83 enfants en maternelle** cette année, les effectifs pour l'année 2018/19 restent stables : 19 en petite section, 30 en moyenne section et 34 en grande section.

Les enseignantes : Eugénie Veper (directrice), Florence Cousso-Pargade et Amélie André (Nouvellement mutée). Cette dernière travaillera à mi-temps (lundi et mardi). Estelle Leroy complétera ce mi-temps ainsi que le 80 % d'Eugénie Veper, la directrice, qui prendra aussi en compte la décharge de direction du directeur de l'élémentaire, Eric Cazenave.

• **142 enfants en élémentaire** seront répartis de la manière suivante : 20 CP, 33 CE1, 38 CE2, 15 CM1 et 36 CM2.

CP-CE1 : Mme Gogny

CP-CE1 : Mme Brunot

CE1-CE2 : Mme Saint Bois

CE2 : M. Cazenave - Mme Leroy

CM1-CM2 : M. Bégué

CM1-CM2 : Mme Nicolas

La composition des classes et le nom des enseignantes définitifs seront affichés le jour de la rentrée.

LES AIDES MUNICIPALES DE RENTRÉE

Malgré la baisse des dotations de l'État, la municipalité maintient son investissement

aux écoles en participant à l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 40 € pour chaque enfant de maternelle et élémentaire. La municipalité soutient également la mise en place du centre de loisirs « Les marches du Béarn » grâce à un subventionnement de 80 508 € cette année. Côté garderie et périscolaire, la municipalité a revu les forfaits pour adapter l'offre de services à la semaine des 4 jours.

PROJETS SCOLAIRES 2018/2019 :

• **Classe de découverte à Blois**, sur le thème de la Renaissance et de la Loire, pour les classes de CM1 et CM2 de Sylvie Nicolas et de Nicolas Bégué du 1^{er} au 5 octobre.

• **Une exposition et un spectacle musical** sur le thème de "La Grande guerre" seront présentés pour la cérémonie commémorative du 11 novembre.

L'école est finie pour Claudine Marquou

Après avoir passé 30 ans à l'école Henri IV à Pau, Claudine Marquou a terminé sa carrière en petite section de l'école maternelle de Montardon où elle a passé les huit dernières années de sa vie active. À la rentrée, Claudine Marquou sera remplacée par Amélie André qui vient d'Arzacq.



Pour son départ, Claudine Marquou était entourée de ses collègues de travail, Florence Cousso-Pargade (à gauche) et Eugénie Veper.



Un poulailler pour l'école

Initié par le Conseil Municipal des Enfants, le projet de poulailler a été soutenu et financé par la municipalité. Clos et protégé, le poulailler est situé sur un terrain de 300 m² qui est devenu propriété municipale lors de l'acquisition de la maison Bernatas, il y a plusieurs mois. L'ancienne petite dépendance qui abrite les huit poules, mesure 8 m². Le poulailler sera prochainement équipé d'un système de fermeture et d'ouverture automatisé. Durant la période scolaire, ce sont les enfants du CLSH, qui s'occuperont des gallinacés. En plus des graines, les poules se nourrissent des restes des repas scolaires (sauf carnés). Les volailles permettent ainsi de réduire considérablement les déchets.

Les TAP : 4 ans, et puis s'en vont !



Le centre de loisirs "Les marches du Béarn" organisait, conjointement avec la municipalité, le mardi 3 juillet, une fête qui avait pour but de marquer la fin des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Changement de date pour le trail La Montardonnaise

"La Montardonnaise" sera organisée par l'association Montardon d'Achille le 8 Septembre à 17h avec le soutien de la municipalité de Montardon.



Inscriptions et Tarifs

Les inscriptions sont ouvertes sur le site de Pyrénées-Chrono.fr. Le tarif de l'inscription de l'édition 2018 est fixé à 13 € pour la Montardonnaise trail, et à 8 € pour la découverte et la marche. Gratuit pour le parcours enfants. Clôture des inscriptions par internet, le 7 septembre. Le jour des courses, les frais d'inscriptions seront majorés de 2 € pour chaque épreuve. Le certificat médical (ou la copie de licence) doit obligatoirement être fourni pour pouvoir effectuer les compétitions.

L'édition 2017 de "La Montardonnaise" avait rassemblé 400 personnes. Cette course était organisée dans le cadre des fêtes de la Saint Michel, mais ce ne sera pas le cas cette année. Le trail se déroulera le 8 septembre à 17h00, en dehors des fêtes locales, ce qui donnera beaucoup plus d'espace aux organisateurs (pas de manèges, concours de boule...). Comme l'an passé "La Montardonnaise" proposera deux parcours: une boucle de 13 km (350 m dénivelé) et une de 8 km (130 m dénivelé). Quant aux marcheurs, ils se déhancheront sur une boucle de 9 km (170 m dénivelé). Les trois épreuves seront évidemment chronomé-

trées. Une course enfant (1.2 km, départ 16h30) est également au programme. À la fin de la journée, une soirée festive sera animée par la banda de Mazerolles. "Nous ne laissons pas tomber les fêtes, nous épaulerons l'association de Vététistes "Accrobike" dans l'organisation d'une épreuve, qui devrait être un duathlon", précise Bruno Pédarrieu. "La Montardonnaise" Trail, le circuit « Découverte » et la Marche, sont des épreuves compétitives donnant lieu à des classements par chronométrage. Elles sont ouvertes aux coureurs majeurs licenciés ou non licenciés et aux catégories d'âges suivantes (règlement FFA soit à partir de 18 ans).

LE PROGRAMME



- La Montardonnaise trail de 12,5 km D+350
- La Découverte Trail (pour son premier) de 8 km - D+130
- La Marche Trail de 9 km - D+170
- Le parcours enfants de 1,2 km.

➤ Pour tout renseignement
Bruno Pédarrieu 06 28 20 05 38
ou bruno.pedarrieu@hotmail.fr

Guitares et castagnettes pour accompagner le bourret et les châtaignes

Samedi 20 octobre à 19h00 dans la salle polyvalente de la commune, "Los Esvagats" convient toutes les Montardonnaises et tous les Montardonnais à une soirée bourret et châtaignes grillées. La soirée sera animée par le groupe folklorique Landais: Passion Sévillane. Cette association regroupe des bénévoles tous passionnés par la culture espagnole, dans les domaines de la danse, de la musique, du chant et de la langue.

➤ Participation libre



Le Groupe folklorique Landais "Passion Sévillane" animera la soirée Bourret-Châtaignes.



Les responsables de sections du foyer rural ne manquent pas de dynamisme ni d'implication. Delphine Spychiger donnera des cours d'Espagnol les mardis, jeudis et vendredis en fin de journée.

Et maintenant de l'Espagnol au foyer rural

Incontestablement, le foyer rural de Montardon, présidé par Nelly Pfeil, se porte bien. 16 activités seront proposées dès le mois de septembre.

Après l'art plastique, le dessin, le yoga du rire et l'anglais en septembre 2017, c'est l'espagnol qui sera proposé aux adhérents du foyer rural de Montardon à la rentrée 2018. La nouvelle professeure Franco Espagnol se nomme Delphine Spychiger. Elle donnera des cours les mardis, jeudis et vendredis, dans l'ancienne salle de musique, en fin de journée, les horaires n'étant pas encore définis. Tous les niveaux sont acceptés (débutant, avancé).



Delphine Spychiger.

Originnaire d'Oloron, Delphine Spychiger est diplômée de l'université de Pau mais aussi de Jaca (Espagne). "Des ateliers ludiques seront proposés aux enfants et aux ados en utilisant des collections très prisées en Espagne" précise la professeure dont la thématique des cours reste très utilitaire.

Une petite nouveauté est annoncée du côté des cours d'anglais donnés par Sylvie PETERS « Je proposerai cette année des cours

de soutien aux étudiants. Je rappelle que les cours débutent en octobre ».

25 % d'adhérents en plus !

Coté effectif, on enregistre une progression de + 25 % d'adhérents ! Le foyer est passé de 247 en 2017 à 310 membres en 2018. « Nous n'avons pas de problème particulier et nous avons de la chance d'avoir des élus dynamiques sur la commune » souligne la présidente Nelly Pfeil. 16 activités seront proposées dès le mois de septembre : badminton, fitness, judo, randonnée, peinture, tai chi, yoga, aikido, art floral, sophrologie, béarnais, arts plastiques, dessin, yoga du rire, anglais et espagnol. À noter que le badminton reste la section la plus fournie avec 53 adhérents, talonné de près par le fitness (46) et la randonnée (42). Pour tout renseignement 06 81 89 11 52 ou 06 80 95 73 21

Les comptes présentés par Claude Gommy sont parfaitement à l'équilibre. La dernière subvention municipale accordée s'élève à 1750 €. Les premières nouvelles inscriptions se prendront le samedi 8 septembre lors du forum des associations de Montardon.



Le modélisme s'expose

Le Club Aéromodélisme de l'Agglomération Paloise, organise les 13 et 14 octobre, une exposition de modèles réduits

Le monde de la miniature et du modélisme, avions, hélicoptères, bateaux, voitures, figurines et trains, fera l'objet d'un salon les samedi 13 et dimanche 14 octobre de 10h à 18h à la salle polyvalente. Ces passionnés, dont font partie les Montardonnais René et Dominique Grocaut, exposeront leurs fabrications et leur savoir-faire. Vous pourrez échanger avec les exposants mais aussi admirer et photographier les dioramas ou les modèles volants. Ce sont des maquettes exceptionnelles allant de quelques centimètres à plusieurs mètres.

➤ Restauration et buvette sur place.



Les Montardonnais, René et Dominique Grocaut, exposeront leurs maquettes durant ce salon.

Les fêtes de la Saint Michel

Montardon sera en fête durant trois jours, du vendredi 28 septembre au dimanche 30 septembre.

Vous devriez être près de 300 à vous retrouver au traditionnel repas du vendredi soir qui sera animé par le groupe Pick Up. Le samedi sera placé sous le signe du sport (VTT, pétanque) et des jeux. Le dimanche restera dans la tradition des fêtes de la Saint Michel. À noter le retour du feu d'artifice du dimanche soir.



Un comité des fêtes dynamique est en pleine forme pour ces fêtes 2018.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

➤ VENDREDI 28 SEPTEMBRE

- ⌚ 19h : Ouverture des fêtes
- ⌚ 20h : Arrivée du Char et remise des clefs du village
- ⌚ 20h30 : Début du repas animé par le groupe « Pick Up ». Menu : 15 € / adulte et 6 € / enfant. Traiteur : SALSA

➤ SAMEDI 29 SEPTEMBRE

- ⌚ 13h30 : Tournoi de pétanque (Inscriptions 13h)
- ⌚ 14h30 : Randonnée familiale en VTT organisée par Montardon Accro'Bike (port du casque obligatoire)
- ⌚ 14h30 : Lancer de fût
- ⌚ 14h30 : Animations par Gaming palois
- ⌚ 15h : Stand maquillage pour les enfants (gratuit)

- ⌚ 19h30 : Bodéga organisée par l'Association de Pelote Montardonnaise
- ⌚ 22h : Bal animé par le podium "Étoile"

➤ DIMANCHE 30 OCTOBRE

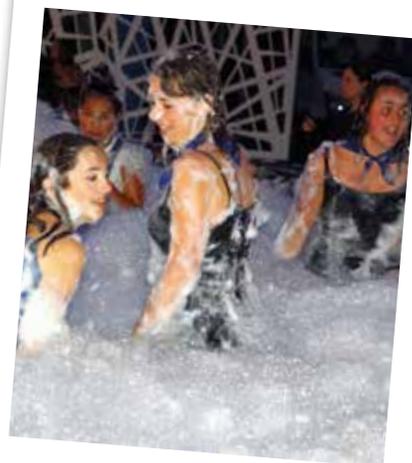
- ⌚ 10h30 : Messe en l'église Saint Michel
- ⌚ 11h30 : Dépôt de gerbe aux monuments aux morts
- ⌚ 11h45 : Défilé depuis la Mairie de voitures anciennes puis exposition
- ⌚ 12h : Apéritif offert par le conseil municipal
- ⌚ 13h30 : Restauration sur place
- ⌚ 15h : Présentation et initiation de Salsa
- ⌚ 22h : Feu d'artifice

➤ Fête foraine tout le week-end.



La municipalité a payé sa mousse !

Toutes les conditions étaient réunies pour passer une bonne soirée et ce fut le cas. Vendredi 6 juillet, près de 300 jeunes et moins jeunes se sont jetés dans la mousse au son du podium Fiestabel. Cette animation gratuite, était proposée par la municipalité et plus particulièrement par la commission "Vie associative" présidée par Céline Hialé Guilhamou, conseillère municipale déléguée. Les tout petits ont ouvert le bal, les pieds dans la mousse. Ensuite, la mousse est montée, et pour certains très haut ! Ce que l'on peut constater, c'est que ce bal particulier a incontestablement ravi les enfants, mais aussi les parents et encore plus les ados, qui ont profité à fond d'une animation assez rare dans la région, normalement réservée aux grandes discothèques. La place du village a encore démontré à cette occasion son utilité, un espace festif pour partager ensemble de bons moments.



Un bal mousse très apprécié par les Montardonnais.

Laissez chasser les chasseurs

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Montardon compte désormais 38 membres, ce qui fait six de plus que l'an passé. Et parmi ces nouveaux chasseurs, on note l'arrivée de Mathieu Hialé et d'Aurélien Estebé, qui sont de jeunes recrues, et c'est bien pour l'avenir de l'association.

"Nous étions en train de chasser le renard près d'une maison, accompagnés d'un lieutenant de louveterie, qui est assermenté par le préfet, donc parfaitement dans les règles, et nous nous sommes accrochés verbalement avec les propriétaires. Laissez-nous chasser tranquillement" lance Alain Laborde, le président de l'ACCA. Rappelons que les chasseurs sont là pour réguler la population des animaux. Coté nuisibles, les corneilles, qui empoisonnent la vie de certains agriculteurs, continuent de

détruire les cultures. Cette année 120 volatiles ont été abattus.

Une saison record en sanglier

10 chevreuils ont été pris en battue et 14 sangliers ont été abattus, c'est le record Montardonnais. Par comparaison, seulement 4 sangliers avaient été tués l'an dernier.

L'agrandissement du local

Entre deux battues, les chasseurs de la commune vont venir renforcer l'équipe technique municipale afin de participer à un agrandissement de 35 m² de leur local. 20 000 € vont être investis pour réaliser ce projet. Cet agrandissement sera composé d'une salle isolée de 15 m² dédiée aux chambres froides, et d'un préau de 20 m² pour le dépeçage.

➔ **Info : Distribution des cartes le 8 septembre.**



Les chasseurs Montardonnais ont le sourire. S'ils bénéficient aujourd'hui d'une image de plus en plus écoresponsable, elle n'est pas forcément comprise par tout le monde.



Le forum des associations fête ses dix ans

Le 10^e forum des associations, organisé par "Los Esvagats", se déroulera le samedi 8 septembre 10h00 à 13h00, dans ou aux abords de la salle polyvalente selon les conditions météo. Ce sera l'occasion pour les nouveaux arrivants de venir découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par les associations de Montardon et des communes avoisinantes appartenant à la Communauté de Communes des Luys en Béarn. Les inscriptions ou les réinscriptions dans les clubs pourront se faire ce jour-là. À noter qu'une trentaine d'associations sont invitées à ce forum. Un café et une pâtisserie vous seront offerts ainsi qu'un apéritif convivial en fin de manifestation.



Le forum des associations est l'occasion d'avoir un aperçu rapide de toutes les activités proposées sur le territoire.



5^{ème} édition du marché des producteurs de pays

Le samedi 25 août de 18h à 23h sur la place du village, se tiendra la 5^{ème} édition du marché des producteurs, événement organisé par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques et la commune de Montardon.

Des produits frais, une traçabilité sûre, des prix justes, une qualité hors norme, les producteurs présents mettront tous les ingrédients nécessaires pour satisfaire la clien-

tèle. Au cœur du marché, des tables et des chaises vous attendront pour pouvoir déguster dans une ambiance conviviale et festive, des assiettes cuisinées par les producteurs exposants. De stand en stand, vous pourrez composer votre propre menu 100 % fermier. L'ensemble du marché sera musicalement animé par le groupe « Atout Cœur ». En cas d'intempéries, le repli est prévu dans la salle polyvalente.

Un engagement pour les petites entreprises

La Communauté de communes des Luys en Béarn a fait de l'accueil d'entreprises une de ses priorités, et a développé pour cela de nombreuses zones d'activités et bâtiments d'accueil tels que la pépinière d'entreprises ESPELIDA.



De gauche à droite : Philippe Pallu, Président d'Initiative Béarn, Jean-Pierre Mimiague, Président de la CCLB, Marie-Claude Esprabens, déléguée territoriale d'EGEE, lors de la signature des conventions de partenariats qui a eu lieu le 20 juin.

La Communauté de communes des Luys en Béarn (CCLB) souhaite, en complément, accompagner les entreprises, notamment les TPE, au travers d'aides financières et de services de conseil. Dans ce cadre, deux partenariats importants ont été noués avec Initiative Béarn et EGEE. Une cérémonie de signature des conventions a eu lieu le 20 juin afin d'officialiser ces actions.

Jusqu'à 10 000 € de prêt d'honneur

Initiative Béarn peut accorder un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle aux créateurs et repreneurs d'entreprise qui leur permet de renforcer leurs fonds propres. Son montant peut aller de 3000 € à 8000 €. (10000 € si le projet présente un caractère innovant). Le prêt d'honneur ne remplace pas un prêt bancaire, il vient en complément et en facilite l'obtention. Il

a un effet de levier significatif : pour 1 € de prêt d'honneur, les banques accordent en moyenne 7 € de financement complémentaire.

Un prêt complémentaire de la CCLB

La CCLB propose un prêt d'honneur complémentaire qui peut aller de 70 % à 100 % du montant de l'aide d'Initiative Béarn, en fonction des caractéristiques du projet et dans la limite de l'enveloppe financière disponible au moment de l'attribution. Les projets aidés vont en faveur des professions suivantes : artisanat, services aux personnes et aux entreprises, commerce, petites entreprises (moins de 10 salariés), tout projet de reprise, entreprise en phase de croissance de 3 à 7 ans et création d'entreprise sur des secteurs géographiques non couverts. Pour 2018, une enveloppe de 50 000 € a été votée dans le budget primitif

de la CCLB pour pouvoir accompagner 10 projets. 3 aides sont déjà accordées. Pour solliciter un prêt d'honneur, contacter Initiative Béarn au 05 59 13 18 20.

EGEE " Aider tous ceux qui souhaitent créer une entreprise "

L'association "Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise", appelée couramment "EGEE", fait appel à des bénévoles retraités qui souhaitent transmettre leurs compétences et expériences professionnelles aux générations plus jeunes. La majorité d'entre eux a exercé au cours de la vie professionnelle, des responsabilités importantes que ce soit dans les entreprises, l'enseignement ou dans le Service Public. L'un de ses objectifs est d'aider tous ceux qui souhaitent créer une entreprise afin d'étudier et concrétiser leurs projets. Le rôle du conseiller est d'accueillir le porteur de projet, d'analyser ledit projet avec lui et d'en estimer la viabilité.

EGEE devient le service de conseil d'entreprise pour la CCLB

Depuis de 2017, la CCLB a confié à l'association EGEE cette mission d'accompagnement des porteurs de projets économiques pour l'ensemble du nouveau territoire. En 2017 (de juin à décembre), EGEE a réalisé 8 permanences et accompagné 17 porteurs de projets (11 en création, 6 en développement).

L'action se poursuit en 2018 et les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous à la Pépinière d'entreprises ESPELIDA au 05 59 13 18 20.



Francois Bayrou (au centre), est le président d'une institution qui réunit quasiment toutes les intercommunalités béarnaises pour bâtir ensemble une politique tournée vers l'avenir.

La mise en valeur du Béarn est une nécessité vitale

Le bureau du Pôle métropolitain du « Pays de Béarn », présidé par François Bayrou, était invité jeudi 12 juillet, à l'auditorium de la Maison de la musique, à Montardon, par Jean-Pierre Mimiague, président de la Communauté des Communes des Luys en Béarn.

Cette nouvelle entité, permise par la loi NOTRe, a été créée le 18 janvier dernier et pour une durée de 10 ans, renouvelable par délibération du Conseil du Pays de Béarn. Elle propose un mode de coopération basé sur l'unité et l'identité du territoire, pour affirmer, défendre son caractère propre, ses intérêts et ses projets. Elle rassemble 7 des 8 intercommunalités béarnaises⁽¹⁾, celle du Pays de Nay, n'en faisant pas encore partie.

Cette nouvelle instance de mutualisation, de coopération et de projets, se veut le « pendant de la communauté d'agglomération du Pays Basque ». Le pôle métropolitain n'est pas un échelon de plus dans l'administration territoriale mais un outil de coopération entre collectivités, basé sur le volontariat et la libre adhésion

La culture, le tourisme et l'économie, le transport et la mobilité, l'environnement, le pastoralisme, l'aménagement du territoire, l'enseignement supérieur, la recherche et

la santé, sont les champs d'intervention du « Pays de Béarn ».

« La réussite du projet passera par une participation beaucoup plus large des élus communautaires, qui en définiront les orientations collectivement. La prochaine étape, à la rentrée, sera d'identifier quelques actions d'intérêt métropolitain, à mettre en œuvre », souligne Jean-Pierre Mimiague

Pour François Bayrou, « la mise en valeur du Béarn est une nécessité vitale. Il s'agit d'affirmer l'identité, l'histoire, le patrimoine et le caractère unique de ce peuple qui a inventé la démocratie, il y a mille ans... ». L'une des premières actions à mettre en œuvre serait de bâtir une politique d'œuvre touristique, reliant chacune des richesses territoriales.

(1) Communauté d'agglomération de Pau-Béarn Pyrénées, Communautés de communes de Lacq-Orthez, du Nord-est Béarn, du Haut-Béarn, des Luys en Béarn, du Béarn des gaves, et de la vallée d'Ossau.

FestiLuy attire et séduit les spectateurs à Garlin

Samedi 7 juillet, plus de 2 500 personnes ont arpenté les différents lieux garlinois pour ne pas manquer une miette de cette 8e édition du FestiLuy, bien aidée par un temps au beau fixe et sa forte chaleur. Organisé par la Communauté de Communes des Luys en Béarn, ce festival proposait 15 spectacles gratuits qui se sont déroulés dans le centre bourg.



Beaucoup de spectateurs se sont massés devant le duo "Sucre Salé".

Luys en Béarn en direct sur votre Smartphone

La communauté de communes des Luys en Béarn (CCLB) communique des informations en direct sur votre Smartphone. Pour cela téléchargez l'application "Citykomi" et flashez ce QR Code. Vous recevrez toutes les informations et les alertes de la CCLB en temps réel. C'est gratuit, sans publicité, anonyme et simple.



➤ **SAMEDI 25 AOÛT**
MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
DE PAYS

Municipalité
Place du village
🕒 18h - 23h



➤ **DU 28 AU 31 AOÛT**
PINOCCHIO !

CCLB
Cie ToutDroitJusqu'auMatin
Arzacq - Balade /
Spectacle à la tombée du jour.
Réservation obligatoire sur :
www.toutdroitjusquaumatin.com

➤ **SAMEDI 8 SEPTEMBRE**
FORUM DES ASSOCIATIONS

Los Esvagats de Montardon
Salle polyvalente
🕒 10h - 13h

➤ **SAMEDI 8 SEPTEMBRE**
MONTARDONNAISE TRAIL

Montardon d'Achille
(06 28 20 05 38)
Place du village
🕒 17h

➤ **LUNDI 10 SEPTEMBRE**
COLLECTE DE SANG

Donneurs de sang
Maison pour tous
🕒 15h30 - 19h



➤ **28 AU 30 SEPTEMBRE**
FÊTES PATRONALES

Comité des Fêtes
Salle polyvalente
Suivant programme

➤ **1^{ER} OCTOBRE AU 15**
DÉCEMBRE

TOURNOI DE PELOTE
Pelote de Montardon
Salle polyvalente

➤ **DIMANCHE 7 OCTOBRE**
JOURNÉE ZEN L'ÉQUILIBRE
OU COMMENT SE LIBÉRER

Clés des mots
Salle
polyvalente
🕒 8h45 - 17h30
Renseignements
au 06 19 24 60 40



13 ET 14 OCTOBRE
EXPOSITION DE MODELES
REDUITS

Club Aéromodélisme de
l'Agglo Paloise
Salle Polyvalente
🕒 10h - 18h

➤ **SAMEDI 20 OCTOBRE**
SOIRÉE BOURRET-
CHATAIGNES AVEC LE
GROUPE PASSION SÉVILLANE

Los Esvagats de
Montardon
Salle polyvalente
🕒 19h



➤ **22 OCTOBRE**
AU 2 NOVEMBRE
VACANCES D'AUTOMNE 2018

Centre de Loisirs Les Marches
du Béarn
Centre de loisirs
de Montardon

➤ **DIMANCHE 11 NOVEMBRE**
EXPOSITION SUR LA GRANDE
GUERRE

Anciens Combattants
Mairie
🕒 10h - 16h



SPECTACLE MUSICAL
« LA GRANDE
GUERRE »

Classe de CM2 de M. Bégué
Mairie

CÉRÉMONIE

Monument aux morts

HOMMAGE



Maddy Menegatti va laisser un vide immense au club de bridge.

Maddy Menegatti, la reine du bridge, s'en est allée

C'est un "personnage" de Montardon qui s'est éteint lundi 16 juillet. À bientôt 91 ans, Madeleine Menegatti, que tous ses amis surnommaient Maddy, était la présidente du club de Bridge Montardonnais depuis près de 20 ans. Sa passion pour les cartes, Maddy Menegatti

avait réussi à la transmettre aux membres du club. Elle avait su s'entourer et faire raisonner le nom de Montardon lors de très nombreux tournois régionaux mais aussi nationaux.

À la fin des années 80, Claude Pintureau, maire de l'époque, avait mis l'ancien dojo, à disposition du bridge. Membre du club dès sa création, Maddy Menegatti en prendra la présidence à la fin des années

90 pour ne plus jamais la lâcher. Sa disparition va laisser un vide immense dans le club. « Maddy était un peu chez elle dans cette salle communale, et il faut souligner tout le soin qu'elle y apportait. Elle passait souvent à la mairie pour nous donner des gâteaux. C'était une femme de caractère dotée d'une grande générosité » souligne Anne Marie Fourcade, maire de la commune.